



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20024910

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

04 FEV. 2020

Greffe
Pour la Greffier

N° d'entreprise : 0444 342 944

Nom

(en entier) : **SOGEDDEC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue des Fours à Chaux n°10 à 5002 Saint-Servais**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes

Extrait de la délibération de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2019 :

Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de la société civile ayant emprunté la forme d'une société privée à responsabilité limitée « CHRISTOPHE REMON & CO » en qualité de commissaire pour un terme de trois ans (exercice comptable 2019, 2020 et 2021) expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes annuels arrêtés au 30/09/2021. Cette dernière société a désigné Monsieur Christophe REMON, Réviseur d'Entreprises pour la représenter dans l'exécution de ce mandat.

Les émoluments du commissaire sont fixés à 4.440 €, hors TVA, débours et cotisations dues à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces émoluments feront l'objet d'une indexation annuelle fondée sur l'indice des prix à la consommation.

DELVINVEST SA

Administrateur délégué

représentée par Olivier DELVAUX

Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).